

**GREVE du  
12 octobre 2010****GREVISTES 76 : 36.54 %**(non encore communiqué au plan national )  
rappel du 23.09 : 32.45%**GESTION PUBLIQUE****33.12 %****FILIERE FISCALE****39.95 %****Cadres A/A+ : 29 / 142****+ Permanence : 1 / 1****Cadres B : 119 / 327****Cadres C : 108 / 304****39 / 169****120 / 281****151 / 326****Postes fermés : 21****Services fermés : 5****Les manifestations :  
Encore plus, tous ensemble jusqu'au retrait !****Rouen : 75 000 , Le Havre : 55 000, Dieppe : 10 000.****POURSUIVONS LA LUTTE POUR OBTENIR SATISFACTION**

Le Comité Confédéral National Force Ouvrière dans sa résolution adoptée à l'unanimité le 8 octobre 2010, a appelé « les salariés à la grève et aux manifestations le 12 octobre » et « à discuter dans leurs assemblées générales des conditions à mettre en œuvre pour obtenir le retrait du texte ».

Favorable à l'action commune sur des objectifs partagés, le CCN FO a confirmé que « contre le projet gouvernemental sur les retraites, l'unité d'action est une force potentielle et un espoir pour les salariés ».

Le CCN a affirmé son soutien « aux structures syndicales FO qui s'engagent dans la reconduction du mouvement », considérant que « c'est la voie à suivre, dans l'unité d'action la plus large possible, pour obtenir satisfaction ».

La FGF-FO a déposé dès le 5 octobre un préavis de grève « ...à partir du 12 octobre... ».

Elle appelle l'ensemble de ses structures, syndicats nationaux, sections départementales, à multiplier les assemblées générales de salariés, pour y discuter et décider des conditions à mettre en œuvre, pour obtenir le retrait du texte.

La FGF-FO invite les personnels à participer massivement à ces assemblées.